

Question n°13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Animateur : Monsieur JAYAT - Maire Adjoint de Cognac chargé de la Voirie et  
de la Vie quotidienne

Rapporteur : Madame Véronique BIDENBACH - Adjoint Administratif  
à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

---

Il existe actuellement un éventail d'orientations très diverses pour répondre aux problèmes des élèves en grande difficulté. Il est important de distinguer la prise en charge d'un élève qui a des difficultés d'ordre scolaire, de pouvoir en identifier les causes afin d'adopter les solutions adéquates, de celle d'un élève handicapé. Des orientations spécifiques existent dans la plupart des cas. Il ne faut pas non plus négliger les enfants qui éprouvent des difficultés scolaires (passagères ou durables) mais dont le niveau ne justifie pas, pour autant, une orientation particulière.

Ce débat a généré des réflexions très diverses. Il est apparu utile de dégager les missions premières de l'école et d'identifier les sources des difficultés rencontrées par les élèves. Différents problèmes rencontrés, par les enfants (en lecture notamment), ainsi que par les membres du corps enseignant (au niveau des moyens mis à leur disposition) ont été examinés. Il apparaît indéniable que l'évolution de la société est génératrice d'un certain nombre de difficultés, cependant des solutions existent et pourraient répondre de façon adaptée. L'importance des relations adultes/enfants ainsi que parents/école a également été soulignée.

L'école ne peut pas résoudre tous les problèmes de société. Outre sa fonction d'enseignement, sa mission est de permettre un enrichissement de l'élève. C'est aussi un lieu de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté. Un professeur devrait pouvoir avoir le même regard sur un élève qui travaille bien et sur celui qui éprouve des difficultés. L'égalité des chances doit être réelle et favorisée.

On peut se demander si l'échec scolaire n'est pas la conséquence de l'échec social de la famille (maladie, solitude, chômage, alcoolisme,...). Les conditions de vie des enfants sont essentielles pour sa réussite. Ils doivent être soutenus. Les élèves d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

Un pourcentage important des élèves français disent ne pas être intéressés par l'école. N'y a-t-il pas un travail de motivation à mener (notamment au niveau des classes primaires) ? Il est tout à fait légitime pour un enfant d'espérer atteindre un certain niveau. Cependant, il faut distinguer les apprentissages de base (comme la lecture par exemple qui devrait être maîtrisée par tous) des enseignements plus spécialisés (qui visent à transmettre un savoir faire professionnel). Certaines méthodes d'apprentissage (méthode globale en lecture par exemple) peuvent être sources des difficultés pour les élèves.

Il faut se donner les moyens d'identifier le plus tôt possible les difficultés des élèves. Plus tôt le diagnostic aura été fait, plus efficace sera la prise en charge. Il faut donner une véritable priorité à la prévention, et pour cela l'écoute doit être au centre des préoccupations.

Dans l'enseignement primaire, il est rare qu'un élève éprouve des difficultés dans toutes les matières. Il faut donc savoir valoriser les enfants et ne pas laisser planer sur eux un sentiment d'échec.

On doit également prendre en compte le malaise éprouvé par les enseignants devant leur incapacité matérielle à répondre aux besoins et aux attentes des élèves (hétérogénéité de niveaux dans les classes, effectifs lourds,...). Davantage de moyens seraient nécessaires pour :

- avoir suffisamment de souplesse pour s'occuper plus particulièrement des enfants qui rencontrent le plus de problèmes,
- pouvoir individualiser les interventions,
- pouvoir s'adapter aux enfants en fonction de leur propre évolution et essayer de les tirer vers le haut,
- s'adapter aux enseignements les plus diversifiés en fonction des demandes.

Les enseignants luttent chaque jour pour essayer de faire avancer le système. Malgré cela, on constate que l'on est obligé de laisser des enfants de côté ou de faire des orientations par défaut, faute de personnel ou faute de structure adaptée dans le département (cas des enfants sourds ou autistes par exemple).

L'évolution de la société fait que, de nos jours, les échecs scolaires sont pointés de façon plus négative que par le passé. Il faut pouvoir afficher une image "respectable" de soi et de ses enfants et cela passe nécessairement par la réussite à l'école. Il est regrettable que les métiers manuels aient tendance à être dévalorisés. Les parents hésitent souvent beaucoup avant d'accepter une orientation professionnelle de type CAP/BEP au risque pour leurs enfants d'échouer par la suite.

Les élèves devraient pouvoir faire marche arrière lorsqu'ils s'aperçoivent que l'orientation choisie n'est finalement pas la plus adaptée. Il est actuellement très difficile de faire cette démarche. Toutes les sections doivent être considérées de la même façon, il est fâcheux de constater qu'actuellement certaines apparaissent comme étant plus "réputées" que d'autres. Cela renforce le sentiment de malaise des élèves qui n'ont pas pu y accéder, ils peuvent avoir le sentiment d'être mis de côté.

La collaboration entre les parents et l'école doit être renforcée, les parents ne doivent pas se sentir "seuls". Les contacts entre adultes et enfants doivent être favorisés et développés au sein des établissements. Ce n'est qu'en étant en contact avec les adultes qu'ils apprendront à devenir eux-mêmes des adultes. D'où la nécessité de renforcer les présences humaines dans les établissements.

En conclusion, il semble important d'accorder davantage de moyens (financiers, humains, techniques,...) pour parvenir à établir une véritable équité entre tous les enfants. Le côté relationnel doit être développé et la prévention apparaît comme un élément majeur à ne pas négliger.

**Question n°22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?**

-----

**Animateur :** Monsieur Jean-Louis DUFFAU – Educateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

**Rapporteur :** Madame Véronique BIDENBACH - Adjoint Administratif à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

---

Les membres du corps enseignant font partie de notre quotidien. Les enfants les côtoient tous les jours, les parents ont un certain regard sur leur profession, sur les conditions dans lesquelles ils l'exercent. Nombre d'interrogations concernent leur formation, leur recrutement, leur évaluation, leur carrière. Considérant la richesse, l'impact et la diversité de leur mission, il est certain que c'est un métier qui ne s'improvise pas, des qualités humaines sont notamment nécessaires. Comment sont traités les problèmes rencontrés par les enseignants ? Quelles réponses simples permettraient de faire avancer le système ? Autant d'interrogations qui visent à améliorer les conditions de travail et à optimiser, par conséquent, les chances de réussite des enfants.

Les métiers de l'enseignement requièrent beaucoup de psychologie. Il est étonnant de constater que durant leur formation, ce sujet n'est quasiment pas abordé. Auparavant, des cours de psychologie étaient dispensés à l'École Normale, des rencontres étaient organisées avec les enseignants déjà en poste, les pratiques étaient analysées.

Aujourd'hui, l'enseignement dispensé à l'IUFM apparaît trop éloigné des réalités quotidiennes. Plusieurs suggestions peuvent être retenues pour corriger cette situation :

- L'apprentissage sur le terrain, plus riche d'expériences, doit être privilégié. La présence et le rôle du tuteur sont à renforcer. Il est important que les jeunes enseignants soient mis davantage en contact avec les plus anciens, c'est ainsi que l'expérience peut se transmettre,
  - Selon qu'ils se destinent au métier de professeur des écoles ou à celui de professeur de collèges et lycées, les étudiants ne sont pas formés de la façon. Quel que soit leur futur lieu d'exercice, il serait bon qu'ils suivent le même parcours,
  - Toutes les classes doivent être vues au cours de la formation (y compris l'enseignement spécialisé),
  - La formation théorique dispensée à l'IUFM doit être soutenue, cependant le rapport temps entre enseignement théorique et enseignement pratique doit être revu.
- 
- Les étudiants doivent apprendre à travailler en équipe. Il est nécessaire de développer la concertation entre professeurs. Il faudrait institutionnaliser des temps de rencontre. En effet, les enseignants pourraient ainsi analyser, entre eux, leurs pratiques.
  - Les formateurs de l'IUFM devraient pouvoir revenir périodiquement sur le terrain. Cela aurait le mérite de les rapprocher des réalités,
  - La formation continue doit occuper une place prédominante. Il est regrettable que nombre de stages aient été supprimés (notamment au niveau disciplinaire).

Le recrutement ne devrait pas être fait uniquement au niveau universitaire. Académique pour les professeurs des écoles, il est national pour les professeurs de collèges et lycées. Pourquoi les zones réputées comme étant les plus difficiles sont souvent confiées aux jeunes enseignants qui disposent d'une faible expérience ? Certaines personnes peuvent être plus à l'aise avec de petits enfants ; d'autres, bien que passionnées par leur matière et la maîtrisant parfaitement, ne disposent pas de la pédagogie nécessaire pour enseigner. Des tests, lors du recrutement, ne pourraient-ils pas apporter un éclairage sur la vocation des candidats et ses aptitudes à enseigner ?

La question de l'évaluation a également été soulevée. Il s'agit d'une notation arithmétique sans véritable surprise. Des inspections organisées plus régulièrement pourraient permettre d'améliorer le jugement. L'évaluation de l'équipe

pédagogique peut être hasardeuse. En effet, certaines inégalités peuvent apparaître en fonction de l'établissement. L'échelle de valeur est différente d'un lieu à l'autre.

Un plan de carrière s'applique en fonction de l'ancienneté de l'agent. Lors de sa prise de fonction, l'enseignant sait pratiquement où il arrivera qu'il fasse bien ou très bien son travail. Un « bon » enseignant ne sera pas forcément valorisé. Certains peuvent tenir des rôles pour lesquels ils ne sont pas reconnus. A moins d'une faute lourde, même mal évalué, un enseignant ne sera pas exclu du système. Les problèmes de l'évaluation et de la valorisation restent donc entiers.

Ce métier, basé avant tout sur les rapports humains, requiert un certain nombre de qualités. La transmission du savoir nécessite la faculté de gérer et de comprendre un groupe, d'appréhender les difficultés des élèves, de les intéresser en leur donnant l'impression qu'ils découvrent des choses. Pour motiver les enfants, il faut bien les connaître, les aimer. L'enseignant tient un peu un rôle d'acteur dans une classe. Un respect mutuel doit s'instaurer, pour cela, la pédagogie a une place prépondérante. C'est aussi un travail de collaboration : avec ses collègues (confrontation de pratiques) mais également avec le ou les parents.

Il y a toujours eu des enseignants qui se sont fait chahuter. Le choix de cette profession doit répondre à une véritable vocation. Il est regrettable de constater que certains personnels, ayant peut être sous-estimé cette question, continuent, tant bien que mal, à enseigner. Les enfants sont alors les premières « victimes » de ces situations.

Du point de vue des solutions apportées aux problèmes rencontrés par les enseignants, même s'il faut être attentif à ne pas tomber dans la formation systématique, certaines choses pourraient ainsi, sans doute, être résolues (aucune formation n'est, par exemple, actuellement prévue pour les enseignants affectés en ZEP). Une aide pédagogique et psychologique peut être apportée, au niveau du rectorat, aux personnels en difficulté. On peut alors se demander si ce n'est pas déjà trop tard. Bien que n'étant pas professeurs, les aides éducateurs représentaient un « plus » non négligeable. Pourquoi avoir supprimé ces postes ? Des moyens humains supplémentaires devraient être accordés.

Certains élèves ont des difficultés bien spécifiques. Problème d'alphabétisation dû à une origine étrangère, culture différente, par exemple. Il ne faut pas hésiter à se tourner alors vers le secteur associatif qui peut aussi apporter des solutions.

En conclusion, il faut souligner la question de la formation (initiale ou continue) qui a été au centre du débat. Ce métier, très exigeant, peut aussi, dans bien des cas être gratifiant si l'on dispose d'une véritable vocation. Différents sujets tels que le recrutement ou l'évaluation des personnels sont encore porteurs d'interrogations. Des réponses doivent être apportées pour réduire les situations d'échec.